



1,6 millions de réfrigérateurs recyclés en 2016 Un record depuis le lancement de la filière de recyclage en 2006

Paris, 5 juillet 2017 - Eco-systèmes, éco-organisme agréé par les pouvoirs publics pour la collecte et le recyclage des appareils électriques, a collecté et recyclé l'équivalent de 1,6 millions d'appareils Gros Electroménager froid en 2016. Ils sont dépollués et recyclés au sein d'unités spécialisées, dont celle de Veolia à Angers, la plus grande de France. La prise en charge de ces équipements a permis d'éviter l'émission de 2,2 millions de tonnes de CO₂.

Le « Gros Electroménager froid » regroupe les appareils électriques et électroniques de grande taille produisant du froid, incluant les réfrigérateurs et congélateurs, mais aussi les climatiseurs. Ces appareils constituent à eux seuls un flux de recyclage spécifique, car ils contiennent des gaz fluorés à effet de serre élevé.

Objectifs : la dépollution puis le recyclage

Eco-systèmes travaille avec 9 sites industriels qui veillent à l'extraction et la neutralisation des gaz frigorigènes, dans le respect des standards de traitement européens.

Ces phases de dépollution sont essentielles pour éliminer ces gaz, qui ont un pouvoir de réchauffement climatique jusqu'à 10 000 fois supérieur au CO₂, notamment pour certains gaz fluorés désormais interdits. Ces gaz (CFC /HFC) sont encore présents dans 34% des équipements collectés.

Une fois les étapes de dépollution terminées, les appareils seront broyés en vue de séparer 10 fractions différentes. Certaines matières pourront être recyclées en nouvelles matières premières, pour économiser nos ressources naturelles et serviront à la fabrication de nouveaux produits.

Zoom sur le recyclage des réfrigérateurs chez Veolia à Angers

Pionnier de la filière de recyclage, Veolia a développé à Angers le plus grand site de traitement des DEEE en France, capable de traiter et recycler toutes les familles de déchets d'équipements électriques et électroniques (réfrigérateurs mais aussi petits appareils électroménagers, écrans d'ordinateur, écrans plats etc.).

« Les matières qui composent les équipements électriques et électroniques sont trop rares pour n'être utilisées qu'une seule fois. Le site d'Angers transforme les gros appareils électroménagers froids en matières premières recyclées qui deviennent ensuite de nouveaux produits de consommation », précise Eric Wascheul, Directeur des Opérations, Recyclage des DEEE, Veolia.

En 2016, Eco-systèmes a acheminé vers le centre de tri et de recyclage de Veolia à Angers, 276 500 gros équipements électroménager froid. Le centre de traitement a donc recyclé plus de 17% des équipements de froid collectés par Eco-systèmes en France.

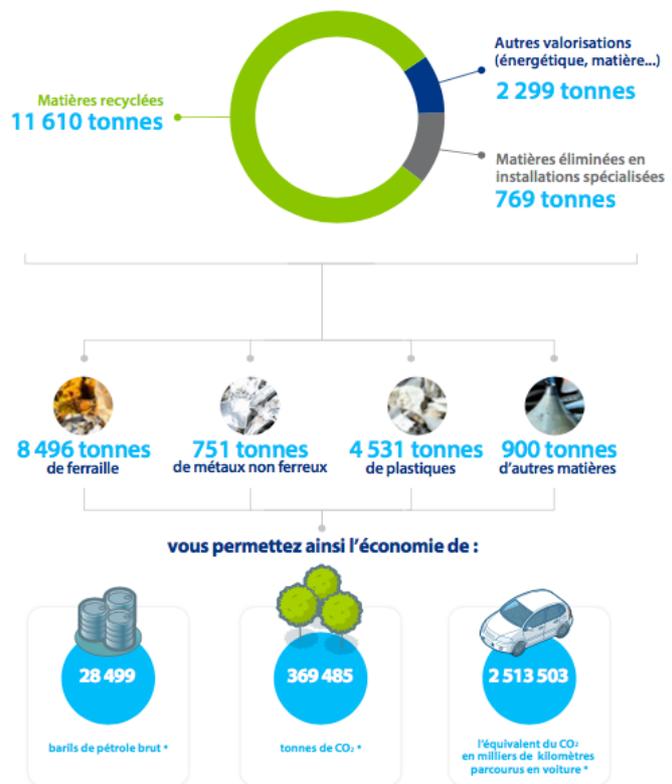
La prise en charge de ces appareils par Veolia a permis de recycler et valoriser 14 678 tonnes de matières, dont 58 % d'acier, 5 % de métaux non ferreux, 20 % de plastique.

Recycler ses appareils électriques : un geste pour l'emploi

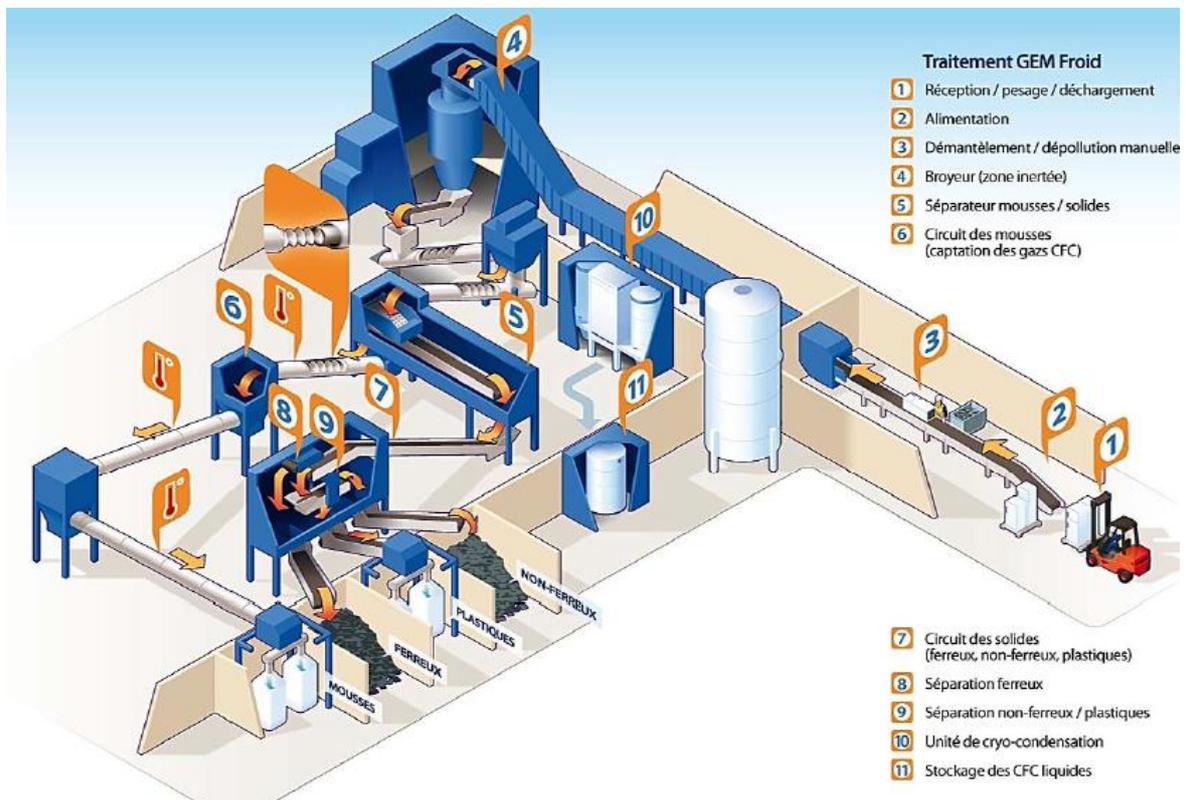
Au total, la filière agréée pour la collecte et le recyclage des appareils électriques et électroniques génère 7000 emplois sur le territoire français, dont 1 800 en insertion.

Le site Veolia à Angers emploie 200 personnes dont 48 reconnues travailleurs en situation de handicap. Veolia assure à ces dernières une formation aux métiers de démantèlement et de tri, un emploi et un accompagnement social tout au long de leur parcours d'insertion professionnelle.

Le bilan matières des équipements de froid traités chez Veolia à Angers



Les différentes étapes de recyclage d'un réfrigérateur



Le centre de tri de Veolia à Angers atteint les taux de valorisation (recyclage matières + valorisation énergétique) * de 94 % pour les gros électroménagers, 88 % pour les écrans (tablettes, écrans plats et cathodiques) et 91 % pour les petits appareils électriques (bouilloire, sèche-cheveux...).

*Taux de valorisation : ratio entre le poids moyen de matière valorisée et le poids total moyen d'un flux d'appareils avant recyclage

Le recyclage des DEEE en France

En 2016, Eco-systèmes a collecté et recyclé 517 000 tonnes de déchets électriques, ce qui représente l'équivalent de 10 kg par habitant (contre 9 kg en 2015) et correspond à un taux de collecte supérieur à l'objectif réglementaire (49,2% vs 45%). Grâce à ces bons résultats, **la France devient le 1er grand pays Européen à atteindre les 10 kg/habitant, au sein d'une filière de qualité.**

Contacts Presse :

Eco-systèmes : **Mélissa Bire 06 50 02 16 38 mbire@eco-systemes.fr**

Veolia : **Marie Bouvet 06 22 24 48 21 marie.bouvet@veolia.com**

A propos d'Eco-systèmes

En tant qu'éco-organisme agréé par les Pouvoirs Publics, Eco-systèmes a pour vocation d'organiser la collecte, la dépollution et le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Pour mener à bien sa mission d'intérêt général, Eco-systèmes travaille avec un réseau de partenaires de la collecte (distributeurs, collectivités locales, acteurs de l'économie sociale et solidaire tels que Emmaüs ou Envie) et un réseau de prestataires de logistique (transport) et de traitement des DEEE. Eco-systèmes est une entreprise à but non lucratif créée par 33 producteurs et distributeurs d'appareils électriques et électroniques et membre fondateur de WEEE Europe. En savoir + : www.eco-systemes.fr - www.facebook.com/ecosystemes - Twitter [@Eco_systemes](https://twitter.com/Eco_systemes)

A propos de Veolia

Le groupe Veolia est la référence mondiale de la gestion optimisée des ressources. Présent sur les cinq continents avec plus de 163 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie, qui participent au développement durable des villes et des industries. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler. En 2016, le groupe Veolia a servi 100 millions d'habitants en eau potable et 61 millions en assainissement, produit 54 millions de mégawattheures et valorisé 30 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (Paris Euronext : VIE) a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires consolidé de 24,39 milliards d'euros. www.veolia.com